



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

**COULOMMIERS
PAYS DE BRIE**
AGGLOMÉRATION





EDITO

L'année 2017 a bien évidemment été marquée par la fusion du Pays de Coulommiers et du Pays Fertois. Nous tenons à féliciter l'ensemble des élus communautaires et des services qui ont travaillé ensemble pour permettre la création de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie.

Nos deux territoires ont leur propre histoire : le Pays Fertois était la plus ancienne intercommunalité d'Ile-de-France et le Pays de Coulommiers était le fruit de deux précédentes fusions. Mais nous avons en commun ce beau territoire de la Brie Laitière et nous partageons surtout la même volonté de le préserver, tout en renforçant son attractivité. Nous nous sommes rassemblés pour nous donner les moyens d'atteindre cet objectif.

Le premier budget de notre communauté d'agglomération traduit cette ambition. Grâce à la fusion, nous avons obtenu plus de dotations de l'Etat et réalisé d'importantes économies d'échelle. Au total, ce sont plus de 7,5 millions € qui pourront être investis pour le développement du territoire. Des premiers projets de développement économique sont ainsi à l'étude sur l'ex Fertois. Un office de tourisme intercommunal a déjà vu le jour pour structurer une offre attractive à l'échelle du territoire. Comme nous nous y étions engagés, les projets initiés par les deux précédentes intercommunalités ont trouvé leur continuité dans la nouvelle communauté d'agglomération. Les concours d'architecte ont été lancés pour la construction de la maison des fromages de Brie et d'une halle des sports à Coulommiers. Les démarches préalables à l'aménagement du parc d'activités économiques du Plateau de Voisins, à Mouroux, sont en cours et des budgets ont également été alloués pour la création d'une maison de santé à la Ferté-sous-Jouarre, le déploiement du transport à la demande et la réalisation d'un schéma de liaisons douces.

Ce rapport d'activité reflète cette volonté de s'inscrire dans la continuité de nos deux précédentes communautés de communes, en vous présentant le bilan de 2017 mais également des premiers mois de l'année 2018.

Bonne lecture à toutes et tous,

Ugo PEZZETTA, Président

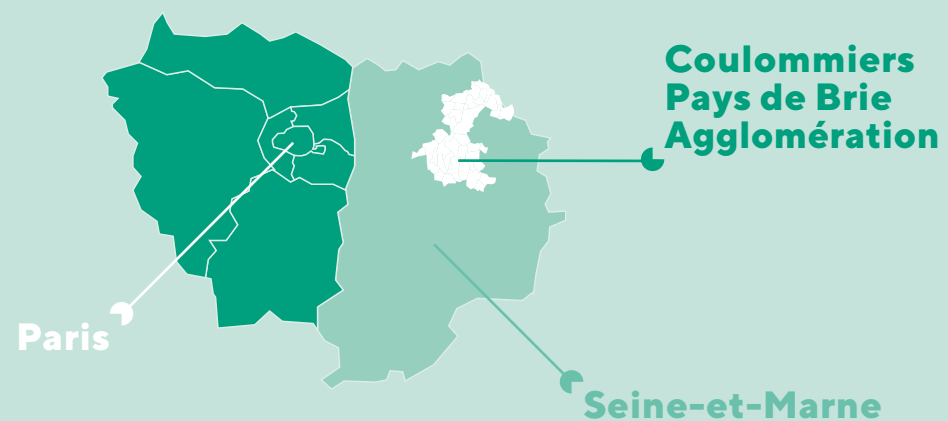
Bernard JACOTIN, 1^{er} Vice-Président

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMÉRATION

43 Communes

78 238 Habitants

Nord Est de la Seine-et-Marne





SOMMAIRE

COMPÉTENCES P.10/P.15

COMMUNAUTÉ D' ACTIONS

COMMUNAUTÉ DE PROJETS P.16/P.25

FINANCES : BILANS ET PERSPECTIVES P.26/P.35

LE FONCTIONNEMENT P.36/P.40



1

COMPÉTENCES

AU 1^{ER} JANVIER 2018 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du code général des collectivités territoriales**
- **Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**
- **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire (ex : projet de recrutement d'un animateur commerces)**
Intérêt communautaire sur la CCPF :
 - l'observations des dynamiques commerciales,
 - L'élaboration de chartes ou développement commercial,
 - L'expression d'avis communautaires avant la tenue d'une CDAC,
 - La tenue d'un débat en communauté avant toute décision d'implantation d'un nouveau centre commercial
- **Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.**

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- **Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale**

A ce titre, l'agglomération travaille à la création d'un service intercommunal pour l'instruction des demandes d'urbanisme. En matière d'habitat, l'agglomération a par ailleurs compétence pour la réalisation d'un Plan Local de l'Habitat.

- **Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur**
- **Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire**
- **Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code**

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

- **Programme local de l'habitat**
- **Politique du logement d'intérêt communautaire**
- **Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire**
- **Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat**
- **Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées**
- **Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire**

POLITIQUE DE LA VILLE

- **Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville**
- **Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance**
- **Programmes d'actions définis dans le contrat de ville**

GEMAPI

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.

ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^{er} à 3^o du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **Sur l'ancien territoire de la CCPF**
 - école de musique de la Ferté sous Jouarre,
 - la piscine de la Ferté sous Jouarre,
 - les gymnases des Glacis, les Picherettes et du collège de la Rochefoucaud,
 - la salle des arts martiaux et le terrain de Rugby à Saacy sur Marne, les tennis couverts à Changis sur Marne

- **Sur l'ancien territoire de la CCPC**
 - Centre aquatique des Capucins
 - Cinéma : étude, construction et exploitation
 - Etude et construction d'une halle des sports à Coulommiers
 - Etude et construction de la Maison des Fromages de Brie

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

- **Sur l'ancien territoire de la CCPF**
Insertion par l'emploi
 - les aides à l'emploi et à la recherche d'emploi complémentaires aux actions communales
 - la mise à disposition de locaux aux associations par voie de convention d'occupation précaire renouvelable annuellement dans la limite des moyens de la CCPF et sur décision du conseil communautaire
 - le soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et des compétences de la CCPF et sur décision du conseil communautaire
 - le soutien aux actions de formation notamment dans le cadre du point d'accès à la téléformation
 - les chantiers d'insertion professionnelle complémentaires aux actions communales
- Accompagnement social complémentaire aux actions communales**
 - l'animation sociale et socio culturelle
 - l'aide et l'accompagnement social des familles
 - un atelier socio linguistique
- Petite enfance**
 - la création et la gestion d'un relais intercommunal d'assistantes maternelles
- Services à la personne**
 - la mise à disposition de bureaux et autres moyens matériels pour les associations qui auraient pour objet les services à la personne (permanence juridique, assistants sociaux)
 - l'organisation et la promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines culturels
 - le soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et des compétences de la CCPF et sur décision du conseil communautaire

► **Sur l'ancien territoire de la CCPC**
En matière de Petite Enfance

- Etude, création, réalisation et gestion d'équipements Petite Enfance pour les équipements reconnus d'intérêt communautaire

En matière d'Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

- Etude, construction, entretien et fonctionnement des ALSH pour les enfants en âge d'être scolarisés en maternelle et primaire (mercredis, petites et grandes vacances)

Autres

- Etudes concernant les transports à la demande
- Mise en place d'un dispositif de téléalarme auprès des personnes âgées

Méry-sur-Marne, lieu-dit « Les Usagers » :
se limitant aux locations perçues et participations versées à l'organisme qui en a la charge au titre de la maintenance des ouvrages.

INCENDIE ET SECOURS

Sur l'ancien territoire de la CCPF, la Communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des centres de secours, compétence déléguée au conseil départemental de Seine et Marne et pour la contribution au SDIS.

EN MATIÈRE SCOLAIRE

Sur l'ancien territoire de la CCPF, la mise à disposition de moyens notamment humain pour la gestion financière et des ressources humaines pour les communes regroupées du RPI Reuil-Luzancy.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Sur l'ancien territoire de la CCPF et CCPC : la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes ;

► **Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays de Coulommiers :**

- le territoire de la CCPC avant fusion au 1er janvier 2017 : étude et mise en place des nouvelles technologies de l'information, conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructures, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes. ;
- le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017 : la conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation d'infrastructure, de réseaux et de services locaux de communications électroniques et activités connexes à l'intention de tous les Seine-et-Marnais et la réalisation d'une étude sur l'offre haut-débit correspondant à une étude de piquetage et une étude des besoins en haut-débit

ÉLECTRIFICATION RURALE

La Communauté d'agglomération est compétente en matière d'électrification rurale sur l'ancien territoire de la CCPF.

EN MATIÈRE DE TRANSPORT

- **Etude et mise en place du transport à la demande**
- **Étude, participation à la réalisation et entretien d'aire multimodale conformément au schéma défini par le Département**
- **Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays de Coulommiers :**

- Sur le territoire de la CCPC avant fusion au 1er janvier 2017, la Communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports pour les scolaires des établissements primaires vers la piscine ainsi que pour l'aménagement et l'entretien d'une aire de covoiturage et intermodale sur la commune de Pézarches ;
- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017, la Communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation et la gestion des transports pour les scolaires des établissements primaires vers le centre aquatique des Capucins ;

- **Sur l'ancien territoire de la CCPF, la Communauté d'agglomération est compétente pour l'organisation des transports scolaires pour :**

- Les circuits de transport de certains élèves des écoles primaires pour lesquels la CCPF a signé une convention de mandat au profit du Conseil départemental de Seine-et-Marne ;
- Les circuits de transport scolaire (même réseau que les lignes régulières) pour lesquels la CCPF a signé une convention avec le STIF, le Conseil départemental de Seine-et-Marne et les transporteurs
- Subventions des titres de transport des élèves non subventionnables des collèges et des lycées de la Ferté-sous-Jouarre

CRÉATION, CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT ET GESTION D'UNE MAISON DE SANTÉ À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

La Communauté d'agglomération est compétente en matière de création, construction, aménagement et gestion d'une maison de santé à La Ferté-sous-Jouarre sur l'ancien territoire de la CCPF.

GESTION D'UN POINT D'ACCÈS AU DROIT

La Communauté d'agglomération est compétente en matière de gestion d'un point d'accès au droit sur l'ancien territoire de la CCPF.

ÉTUDE SUR L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Sur l'ancien territoire de la CCPC, la Communauté d'agglomération est compétente pour l'étude de coordination des pratiques musicales, chorégraphiques et d'art dramatiques du bassin de vie de Coulommiers.

EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Sur l'ancien territoire de CCPC, la Communauté d'agglomération est compétente pour l'étude pour l'élaboration dans plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et diagnostic pour les établissements recevant du public (ERP).

COMPÉTENCES FACULTATIVES

EN MATIÈRE DE PRATIQUE SPORTIVE

- **Sur l'ancien territoire de la CCPF, la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'aide aux associations :**

- Organisations et promotion d'actions de rayonnement intercommunal dans les domaines sportifs ;
- Soutien ponctuel aux associations sur présentation d'un projet entrant dans le cadre des objectifs et compétences de la communauté et sur décision du conseil communautaire.

ÉMETTEURS

Sur l'ancien territoire de la CCPF, la Communauté d'agglomération est compétente pour la gestion des deux émetteurs TDF situés à la Ferté-sous-Jouarre, lieu-dit « La Gambière » et à

ASSAINISSEMENT

Sur l'ancien territoire de la CCPF :

- Services d'assainissement collectifs des eaux usées
- Service public d'assainissement non collectif – contrôles obligatoires
- Installations neuves et réhabilitées (contrôle de conception et d'implantation / contrôle de bonne exécution). Installations existantes (contrôle de diagnostic de l'existant – bon fonctionnement et entretien).
- Coordination et élaboration de l'étude spécifique des plans de zonage d'eaux pluviales.

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017
- Assainissement individuel et collectif sur l'ensemble du territoire intercommunal.
- Sur le territoire de la CCPC avant fusion 2017:
- Assainissement collectif : Etudes, construction, gestion et entretien des stations d'épuration situées à l'intérieur du périmètre des Zones d'Activités d'Amillis, Chailly-en-Brie.

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017, la Communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place et la gestion d'un Système d'Information Géographique (SIG) sur les communes disposant d'une version digitalisée de leur cadastre ;
- Sur le territoire de la CCPC avant fusion 2017, la Communauté d'agglomération est compétente pour la mise en place de la numérisation des cadastres communaux ainsi que pour la mise en place, le développement, la gestion et la coordination d'un SIG mis à disposition des communes, mais aussi de la Communauté d'agglomération pour l'ensemble de ses compétences (achat de logiciel, de bases de données compris).

INSTRUCTION DES DOCUMENTS D'URBANISME LIÉS AU DROIT DES SOLS

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays de Coulommiers :

- Sur le territoire de la CCBM avant fusion au 1er janvier 2017, instruction des permis de construire, et l'ensemble des documents d'urbanisme liés aux droits des sols (certificats d'urbanisme A et B, déclaration préalable, permis d'aménager) et traitement des contentieux liés à ces instructions ; et ce dans le cadre d'un traitement de l'ensemble ou partiel de ces documents établis par convention.

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE, CRÉATION OU AMÉNAGEMENT

Sur l'ancien territoire de la CCPF

- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

Sur l'ancien territoire de la Communauté de communes du Pays de Coulommiers :

La CCBM avant fusion au 1er janvier 2017

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Entretien courant sur l'ensemble de la voirie : sont concernés : bandes de roulement, trottoirs, caniveaux, fossés, murets, taillage et élagage des arbres, éclairage public, signalisation horizontale et verticale, fauchage et débroussaillage des accotements, salage et nettoyage lors d'intempéries.

La CCPC avant fusion au 1er janvier 2017

- Sont d'intérêt communautaire les voies intérieures aux zones d'activités d'Amillis, Beauthel, Chailly en Brie, Extension ZA « 18 Arpents » à Boissy le Châtel, ZA « les longs Sillons » à Coulommiers (cela avait été oublié)

EAU POTABLE

Sur l'ancien territoire de la CCPF



En 2018, un service urbanisme intercommunal est créé et implanté à Coulommiers, au 17 boulevard de la Marne



2

**COMMUNAUTÉ
D'ACTIONS
COMMUNAUTÉ
DE PROJETS**

PETITE ENFANCE

EN 2018, LE PORTAIL FAMILLE ÉTENDU À TOUS LES SERVICES PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Déjà en place pour les structures gérées par Charlotte Loisirs, le portail famille sera étendu à toutes les structures d'ici la fin de l'année 2018. Chaque famille pourra s'y rendre et retrouver toutes les informations nécessaires à l'accueil de loisirs de son enfant. Les familles disposeront d'un accès au portail permettant de :

- Visualiser et procéder au règlement de ces factures
- Visualiser et faire les ajouts ou modifications d'inscription
- Visualiser les programmes d'activités
- Visualiser les menus et les goûters
- Prendre contact avec la coordination

EN 2017

451 enfants ont été accueillis dans les structures Petite Enfance du Pays de Coulommiers, dont

- 112 en crèche familiale « les cigales »
- 101 au multi-accueil « les lucioles »
- 94 à la halte-garderie itinérante « le mille-pattes »
- 144 au lieu d'accueil enfants parents « coccinelle »

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) comptait 565 assistantes maternelles, dont

- 360 sur le Pays de Coulommiers
- 205 sur le Pays Fertois



ENFANCE

INAUGURATION DE L'ALSH DE BOISSY-LE-CHÂTEL

Le 6 juillet 2017, les élus du Pays de Coulommiers ont inauguré un nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Boissy-le-Châtel. Avec une capacité d'accueil de 80 enfants, ce bel équipement répond à un réel besoin, pour que nos enfants s'éveillent dans les meilleures conditions possibles. C'est aussi un moyen de faciliter la vie des familles, de les accompagner dans leur quotidien. 32 maternels et 48 élémentaires foulent ainsi le sol de ce bâtiment de 530m². Une partie est également réservée au Relais Assistantes Maternelles et à la Halte-garderie Itinérante.

Initié par le Pays de Coulommiers, le projet de construction d'un nouvel ALSH en centre-ville de Coulommiers se poursuit en 2018.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'E-L@B - TÉLÉCENTRE DU PAYS DE COULOMMIERS A OUVERT SES PORTES

En mars 2017, un tout nouvel espace de travail collaboratif a ouvert ses portes à Coulommiers. Ce tiers lieu de travail est accessible aux salariés de grandes entreprises mais également aux créateurs d'entreprises et aux indépendants, qui souhaitent disposer d'un espace de travail professionnel situé à proximité de leur domicile ou d'un lieu de rendez-vous, pour un usage flexible.

Un an après, les résultats sont là ! Plus de 150 sociétés se sont inscrites sur la plateforme de réservation. Fort de ce succès, les élus ont lancé en 2018 le projet d'extension du site columérien en acquérant du terrain, et ont lancé le projet de création d'un second télécentre, basé à La Ferté-sous-Jouarre.

« A travers ce projet, la Communauté de Communes répond à de multiples enjeux en matière d'attractivité économique d'abord mais aussi de développement durable et plus généralement d'amélioration de la qualité de vie des habitants » précisait alors Franck RIESTER, Président du Pays de Coulommiers, et Bernard JACOTIN, Vice-Président au Développement Economique.

DES PRÊTS D'HONNEUR ACCORDÉS AUX CRÉATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE

La communauté d'agglomération est partenaire d'Initiative Nord Seine-et-Marne, une association membre d'un réseau national Initiative France pour l'aide à la création, reprise et développement d'entreprises. En participant financièrement à la constitution d'un fonds de prêt, Coulommiers Pays de Brie permet aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises du territoire d'obtenir un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie.

En 2017, 5 entreprises du Pays de Coulommiers et 1 entreprise du Pays Fertois ont obtenu un accord de prêt d'honneur et 12 emplois ont ainsi été créés ou sauvegardés.

Liste des entreprises :

- Maître Renard (food truck) à Faremoutiers
- Alain Taxi TPMR à Saints
- Evasion (escape game) à Coulommiers
- Ambulance Saint-Augustin à Boissy-le-Châtel
- Id El Guarhe (superette de proximité) à Touquin
- Célia Bijouterie à La Ferté-sous-Jouarre

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À L'HABITANT A COMMENCÉ EN 2017

L'accès à l'Internet Très Haut-Débit est un enjeu majeur pour la qualité de vie des habitants et un facteur déterminant d'attractivité de notre territoire.

L'ex communauté de communes du Pays de Coulommiers avait ainsi budgété près d'un million d'euros pour le déploiement de la fibre optique à l'habitant :

En 2017, 4 532 premiers foyers ont ainsi pu être raccordés à la fibre optique à Pommeuse, Faremoutiers, Saint-Augustin, La Celle-sur-Morin, Chevru, Maisoncelles-en-Brie, Giremoutiers et Mouroux.

En 2018, le déploiement débutera dans les communes de Dagny, Amillis, Aulnoy, Hautefeuille et Saints.

En 2019, seront concernées les communes de Marolles-en-Brie, Touquin et Chailly-en-Brie. Amillis, Beauthel, Saints, Saint-Augustin et Mauperthuis seront totalement couvertes à la fin de cette phase.

En 2020, Pézarches, Hautefeuilles et Chauffry seront couvertes en totalité.

En 2022, Boissy-le-Châtel, qui a bénéficié comme Chauffry d'opérations de montée en débit en 2015, sera à son tour desservie par la fibre optique.

L'ex communauté de communes du Pays Fertois avait quant à elle budgété 1,8 million d'euros pour un déploiement finalisé en 2029. La fusion entre le Pays de Coulommiers et le Pays Fertois donne les moyens au territoire de renégocier ce planning. Des discussions ont ainsi été engagées dès le début de l'année 2018 auprès du syndicat Seine-et-Marne Numérique, afin que l'ensemble des communes de la nouvelle intercommunalité soit desservi dans les meilleurs délais. Seine-et-Marne Numérique s'est par ailleurs engagé à ce que l'ensemble du département soit couvert en 2023.

TOURISME

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : UNE PRIORITÉ POUR L'AGGLOMÉRATION

Sur le Pays Fertois, la compétence tourisme était exercée par une association basée à Jouarre. Sur le Pays de Coulommiers, l'intercommunalité avait donné délégation à la Ville de Coulommiers. Suite à la fusion, afin de se donner les moyens pour mettre en œuvre politique culturelle ambitieuse, les élus ont décidé de créer un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), qui regroupe les deux anciennes structures.

LE PROGRAMME LEADER TERRES DE BRIE

Le programme Leader Terres de Brie offre la possibilité de bénéficier de financements européens (sous réserve du respect de certains critères).

Ce programme vise à faire des territoires ruraux des pôles équilibrés d'activité et de vie. Le Territoire Terres de Brie s'étend sur la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, les Communautés de communes des 2 Morin, et du Pays Créçois.

Son bilan 2017 : 2 appels à projets – 23 intentions de projet déposé – 11 actions soutenues auprès de la région Ile-de-France, notamment :

- SCEA des Jardinets - diversification en maraîchage bio afin de produire des légumes en serre et en plein champs pour distribution des paniers
- CA Coulommiers Pays de Brie - Schéma directeur de liaisons douces
- CC 2 Morin - Base de Canoë-Kayak
- OT Ferté-Gaucher - Animation Axe III (tourisme)
- Promotion de la confrérie du Brie de Coulommiers
- Comité de la Foire aux Fromages - 50ème

anniversaire de la Foire de Coulommiers

- CC 2 Morin - Itinéraire de vallée du petit Morin

D'ici la fin 2018, un nouvel appel à projet sera lancé autour les 3 thématiques (filieres agricoles, écoconstruction et tourisme).

CONCOURS D'ARCHITECTE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES FROMAGES

Initiée par la communauté de commune du Pays de Coulommiers, la Maison des Fromages de Brie verra le jour sur le site historique du Couvent des Capucins, à Coulommiers. Les premières études d'opportunité lancées en 2017 ont permis de mettre en évidence l'intérêt du projet et ont conforté les élus dans leurs choix.

Le concours d'architecte a été lancé début 2018 par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie. Le site aura notamment vocation à devenir le point de départ de la route des Fromages et Cidres de la Brie. Il sera également un point d'attraction supplémentaire de la Foire Internationale aux Fromages et aux Vins de Coulommiers.

OPÉRATION

«J'AIME LES FROMAGES DE BRIE» / MARCHÉ BRIARD

Dans le cadre de l'opération départementale « J'aime les fromages de Brie », l'Office de Tourisme a organisé le 14 octobre 2017, « The place to Brie », la seconde édition du marché des produits du terroir briard. Pas moins de 2000 personnes ont visité ce marché installé dans le Parc des Capucins de Coulommiers, sur le site de la future Maison des Fromages de Brie.

Fort de ce succès, Coulommiers Pays de Brie Tourisme organise la 3ème édition du marché briard, nouvellement baptisé « Coulommiers aime son brie », en centre-ville de Coulommiers.

LOISIRS

HALLE DES SPORTS DE COULOMMIERS

La Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie et la Commune de Coulommiers ont engagé une réflexion en vue de la réalisation d'un Complexe Multisports dans le quartier des Templiers à Coulommiers. En 2018, le concours d'architecte a été lancé.

La structure comprendra :

- Un gymnase
- Des bureaux dédiés aux associations
- Une salle spécifique gymnastique
- Une salle d'escrime
- Une salle de tennis de table
- Une salle de judo

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

DU PAYS FERTOIS

L'établissement a fêté ses 10 ans en 2017. Le taux de fréquentation est stable, à savoir 284 élèves. 26 disciplines sont enseignées. Des moments forts ont ponctué l'année, avec notamment la rencontre des orchestres avec les écoles de musique de Coulommiers et de la Ferté-Gaucher, la collaboration avec l'école du cirque «Boui-Boui», la participation au festival Ferté Jazz, les concerts «Musique au kiosque», et bien entendu la Fête de la musique !

BILAN DE FRÉQUENTATION DES STRUCTURES SPORTIVES

LA PISCINE

Ferté-sous-Jouarre
(gérée en régie)

39 170
ENTRÉES PAYANTES

LE CENTRE AQUATIQUE DES CAPUCINS

Coulommiers
(gérée en DSP)

126 276
ENTRÉES PAYANTES

En 2018, les élus ont engagé une réflexion pour harmoniser la gestion de ces deux piscines.

TENNIS COUVERTS

Changis-sur-Marne

3257
ENTRÉES

LE GYMNASE DE LA ROCHEFOUCAULD

La Ferté-sous-Jouarre

9519
ENTRÉES

LE GYMNASE LES GLACIS

Ferté-sous-Jouarre

10 587
ENTRÉES

LE GYMNASE DES PICHERETTES

Ferté-sous-Jouarre

14 611
ENTRÉES

LA SALLE D'ARTS MARTIAUX

Saâcy-sur-Marne

8261
ENTRÉES

LE TERRAIN DE RUGBY

Saâcy-sur-Marne

1324
ENTRÉES

EMPLOI, INSERTION & ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

EN 2017, TOUTES LES ACTIONS EN LIEN AVEC L'EMPLOI ET LA FORMATION ONT ÉTÉ MAINTENUES AINSI QUE LES PERMANENCES ACCUEILLIES AU SEIN DU CENTRE SOCIAL AVEC PAR EXEMPLE

- Les ateliers « SAS Emploi / Formation », conçus avec les partenaires en lien avec l'emploi (19 participants)
- Ateliers « Initiation à l'informatique » « Word » et « Excel », destiné à un public demandeur d'emploi pour améliorer leurs techniques de recherche d'emploi (23 participants)
- Ateliers « Mobilité », pour accompagner les personnes en insertion sociale et/ou professionnelle vers une situation d'autonomie en termes de mobilité avec pour objectif final de favoriser l'accès à l'emploi et la formation. (28 participants)
- Ateliers « Emploi Store » pour découvrir la plateforme numérique du site « Pole-emploi.fr » mettant en ligne des applications d'aide à la recherche d'emploi, à la formation, à la création d'entreprise... (26 participants)
- Semaine de l'industrie : les visites organisées sur le territoire du Pays de Coulommiers ont permis à près d'une centaine de jeunes (collégiens et de la Mission Locale de la Brie et des Morins) de découvrir les métiers pratiqués au sein

des entreprises partenaires et d'avoir un premier contact avec leur univers professionnel. Du côté du Pays Fertois, les visites étaient organisées en partenariat avec l'AEPF (association des entreprises du Pays Fertois).

- Le Chantier d'Insertion « Les Contrats Verts » est un dispositif d'insertion par l'activité économique. L'objectif principal est de favoriser le retour à l'emploi pour des personnes en difficulté en leur apportant des compétences professionnelles ainsi qu'un accompagnement socioprofessionnel. (21 participants)
- L'atelier sociolinguistique a pour objectif de permettre à ses participants d'atteindre une autonomie sociale en France, en s'appuyant sur leurs acquis antérieurs, que ce soit dans leur pays d'origine ou en France. (27 participants)
- Le BAFA : Depuis plusieurs années, le Centre social du Pays fertois accueille des sessions BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) de base ou d'approfondissement. (28 participants)
- L'atelier informatique a pour objectif la découverte de l'outil informatique et l'acquisition de l'autonomie nécessaire en bureautique et pour la navigation sur internet. C'est aussi un espace de rencontre convivial, d'échange et de partage de savoir. Il est encadré par l'animatrice du centre ressources et deux bénévoles. (17 participants)

COULOMMIERS PAYS DE BRIE VERS L'EMPLOI

Comment s'orienter ?
Quelle filière choisir ?
Comment trouver un emploi ?

Toutes ces questions trouvent réponses lors de cette manifestation. La manifestation accueille chaque année les jeunes et le public scolaire avec une volonté de découverte des métiers, d'aide à l'orientation, d'information sur les métiers, sur les filières existantes et porteuses d'emploi, sur les débouchés en matière d'emploi au niveau local, sur les formalités, sur les démarches à engager et sur la création d'entreprise... Les actifs (demandeurs d'emploi ou en reconversion) ont l'occasion de rencontrer tous les acteurs de l'emploi qui œuvrent au quotidien pour faciliter la mise en relation directe entre demandeurs d'emploi et besoins du territoire. Le forum a accueilli près de 2 000 visiteurs et 80 exposants en 2017.



SANTÉ

LA SANTÉ : UN SUJET D'AVENIR POUR L'AGGLOMÉRATION

En matière de santé, la communauté d'agglomération a compétence pour la création d'une Maison Médicale à La Ferté-sous-Jouarre. En 2017, la communauté de communes du Pays Fertois avait engagé des démarches auprès des praticiens et avait identifié les lieux potentiels. En 2018, le montage du dossier est en cours de réalisation.

Le travail s'est par ailleurs élargi à la réflexion pour la mise en œuvre d'un Contrat Intercommunal de Santé. Cela permettrait par exemple de mieux coordonner les initiatives pour lutter contre la désertification médicale, de mieux sensibiliser la population et de favoriser les partenariats avec le Grand Hôpital Est Francilien.

ASSAINISSEMENT

CONSTRUCTION D'UNE STATION D'ÉPURATION À SEPT SORTS

Lancée en 2015 par la communauté de communes du Pays Fertois, la construction de la nouvelle station d'épuration de Sept Sorts s'est terminée au printemps 2018. A quelques semaines de la fusion, en novembre 2017, les élus des deux communautés de communes visitaient le site.

L'ouvrage, dont le coût des travaux est de 10 028 000 € HT, permet de traiter les eaux usées des communes de Sept-Sorts, Jouarre, La Ferté-sous-Jouarre, Chamigny, Reuil-en-Brie et Sainte-Aulde. Elle permet également de traiter les boues de l'ensemble des communes de l'ex Pays Fertois.

TRANSPORTS

L'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE LANCE UNE ÉTUDE SUR LES LIAISONS DOUCES

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie souhaite développer l'usage des modes de déplacements doux (piétons et cycles) à travers son territoire. Elle s'engage dans cette démarche en réalisant un schéma directeur pour valoriser l'existant et développer de nouveaux itinéraires.

Cette étude traduit la volonté de la communauté d'agglomération de développer la mobilité à l'échelle de ses 43 communes mais également d'enrichir l'offre touristique et de valoriser son patrimoine naturel exceptionnel, tout en s'inscrivant dans une dynamique de développement durable.

Une phase de diagnostic est actuellement en cours, l'élaboration du schéma est programmée pour le 1^{er} trimestre 2019.

TRANSPORT À LA DEMANDE

En 2017, le Pays Fertois et le Pays de Coulommiers ont lancé des études de faisabilité pour la mise en œuvre du transport à la demande (TAD) auprès d'Ile-de-France Mobilités et de leurs transporteurs. Les résultats des ces études sont attendus pour la fin 2018.



3

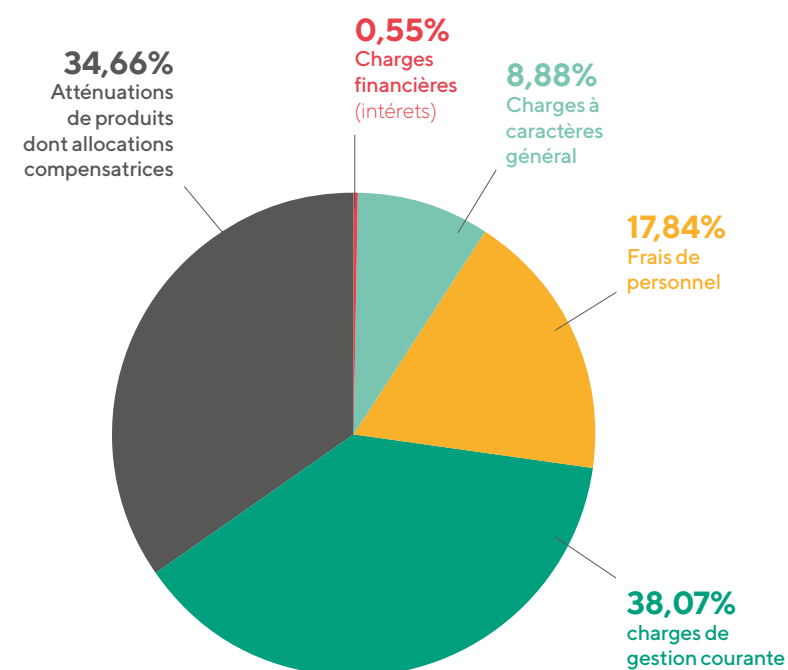
FINANCES : BILANS ET PERSPECTIVES

2017

PAYS DE COULOMMIERS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

GRACE À UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES, LE PAYS DE COULOMMIERS A RÉDUIT SES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE 7.82% PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017. LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 20 MILLIONS D'EUROS EN 2017 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



» Les charges à caractère général comprennent notamment la gestion des ALSH, de l'aire de Grand Passage de Maisoncelles et de l'aire d'accueil des gens du voyage de Coulommiers

» Les autres charges de gestion courante comprennent notamment

- les dépenses liées aux ordures ménagères qui pèsent pour 6 274 928.82€, intégralement compensées en recette.
- la participation au syndicat piscine cinéma (piscine : 720 753.50 € cinéma : 210 902€)
- la participation aux budgets annexes pour 209 895.69€

L'EXERCICE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL DU PAYS DE COULOMMIERS SE SOLDE AVEC :

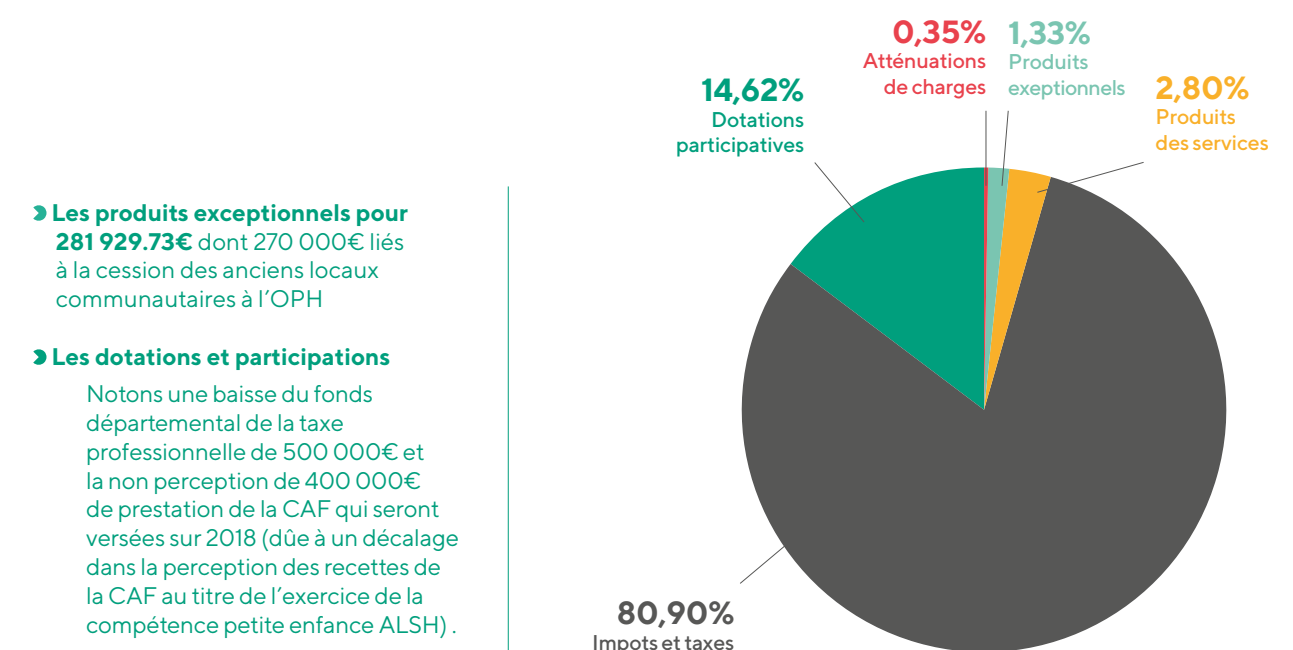
Un excédent de fonctionnement de **2 813 003.38€**

Un déficit d'investissement de **37 349.53€**

2 775 653.85€
D'EXCÉDENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 21.3 MILLIONS D'EUROS EN 2017 PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



» Les produits exceptionnels pour **281 929.73€** dont 270 000€ liés à la cession des anciens locaux communautaires à l'OPH

» Les dotations et participations

Notons une baisse du fonds départemental de la taxe professionnelle de 500 000€ et la non perception de 400 000€ de prestation de la CAF qui seront versées sur 2018 (dûe à un décalage dans la perception des recettes de la CAF au titre de l'exercice de la compétence petite enfance ALSH).

Ces recettes sont complétées par l'affectation du résultat reporté de 2016 pour **2 397 517.20€**. Viennent s'ajouter à ces contributions directes la taxe sur les ordures ménagères pour **6 093 019€**.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

EN 2017, LE PAYS DE COULOMMIERS A DÉPENSÉ ENVIRON 1.4 MILLION€ EN INVESTISSEMENT POUR

- Les études : maison des fromages, halle d'exposition,
- Le déploiement de la fibre optique
- Les travaux d'aménagement des services techniques (ex Brie des Moulins)
- L'achat de mobilier pour les ALSH, pour la petite enfance
- La construction de l'accueil de loisirs de Boissy-le-Châtel
- Des compléments d'aménagement pour l'aire de covoiturage de Pézarches
- Les travaux d'aménagement de l'aire de grand passage sur Maisoncelles en Brie

Ces travaux ont été financés sans recours à l'emprunt par le biais de l'autofinancement et les subventions perçues.

A cela s'ajoutent les dépenses en budgets annexes :

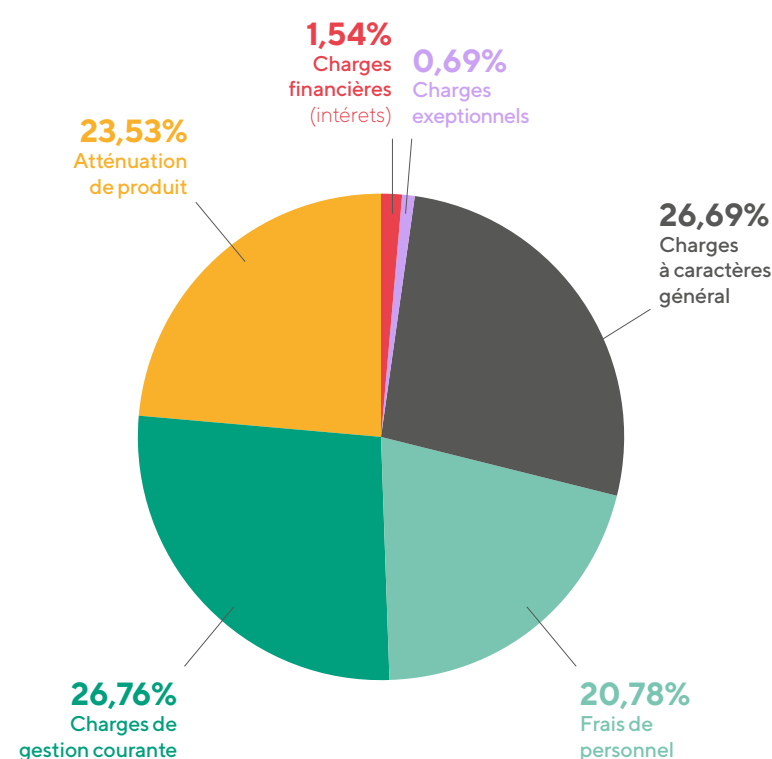
- Travaux d'aménagement du télécentre : **277 000€**
- Entretien du Centre aquatique des Capucins (budget piscine cinéma) : **80 000 €**
- Aménagement de la zone d'activités intercommunale des 18 Arpents à Boissy-le-Châtel : **415 000€**

2017

PAYS FERTOIS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

GRACE À UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES, LE PAYS FERTOIS A RÉDUIT SES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE 4.79% PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017. LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 11.3 MILLIONS D'EUROS EN 2017 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Les autres charges de gestion courante comprennent notamment

- La contribution versée aux SDIS : 389 464,00€
- Les contributions aux organismes de regroupement : Smitom (2 075 683,68€), Seine-et-Marne numérique (27 748€), Syndicat mixte Marne Ourcq (155 000€)
- Les subventions aux associations pour un montant global de 201 965,89 €

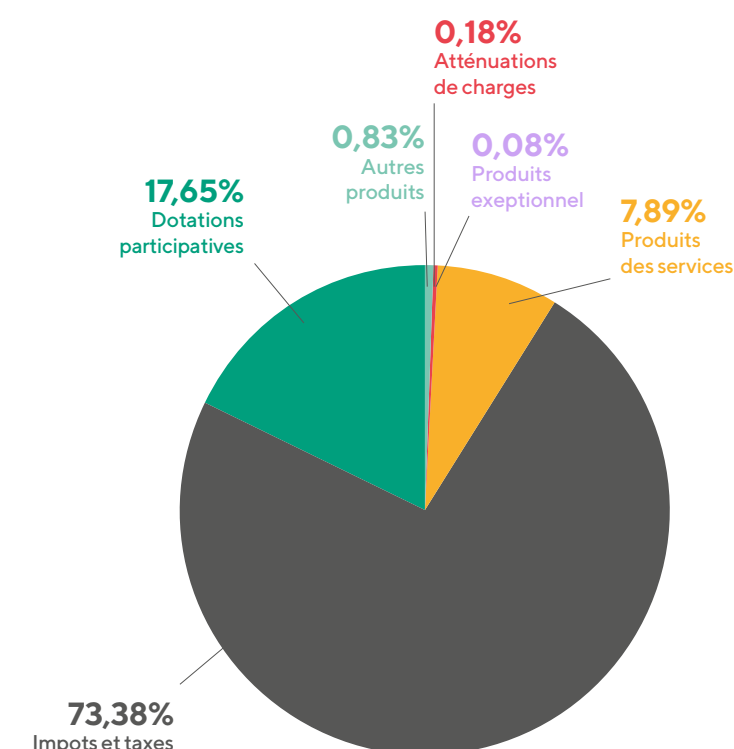
L'EXERCICE 2017 DU BUDGET PRINCIPAL DU PAYS FERTOIS SE SOLDE AVEC :

Un excédent de fonctionnement de **717 408.02€**
 Un excédent d'Investissement de **74 598.97€**

792 006.99€
D'EXCÉDENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT REPRÉSENTÉ ENVIRON 12 MILLIONS D'EUROS EN 2017 ET SE RÉPARTISSENT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Ces recettes sont complétées par l'affectation du résultat reporté de 2016 pour **153 309.08€**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

EN 2017, LE PAYS FERTOIS A DÉPENSÉ ENVIRON 1.7 MILLION€ EN INVESTISSEMENT POUR :

- La participation pour l'aire de grand passage de Maisoncelles.
- La piscine (sonorisation, autolaveuse, alarme, lampes déchloramineur, robot nettoyeur...)
- Les Travaux de voirie pour le compte des communes
- Les achats de matériels pour les services et pour les gymnases

Ces travaux ont été financés par l'emprunt pour 600 000€, par le biais de l'autofinancement, les subventions perçues et le remboursement des communes ayant bénéficié de travaux de voirie dont la maîtrise d'œuvre est assurée par la communauté de communes.

A cela s'ajoutent 7 700 000€ de dépenses d'investissement pour la construction des stations d'épurations de Sept-Sorts et de Bussières.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE INVESTIT POUR L'AVENIR

AU TOTAL, CE SONT PLUS DE

7,5 MILLIONS € (HORS BUDGETS ANNEXES)

QUI POURRONT ÊTRE INVESTIS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

LE 5 AVRIL 2018, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A VOTÉ LE 1^{ER} BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE. LES CHIFFRES PRÉSENTÉS ONT ALORS CONFIRMÉ LES EFFETS POSITIFS DE LA FUSION ET DU PASSAGE EN COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SUR LES FINANCES ET LA CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT DE L'INTERCOMMUNALITÉ.

La fusion permet ainsi de percevoir 1,7 million € supplémentaires de dotations de l'Etat. L'optimisation du fonctionnement réalisée par la mutualisation des personnels permet quant à elle une économie de 200 000 € par an. La nouvelle communauté d'agglomération s'inscrit ainsi dans la continuité des efforts réalisés par les deux précédentes intercommunalités, qui ont cumulé un excédent de fonctionnement de 3,5 millions €.

Au total, ce sont plus de 7,5 millions € qui pourront être investis pour le développement du territoire.

Le développement économique, l'attractivité touristique et l'aménagement numérique constituent les priorités d'action. La maîtrise d'oeuvre du parc d'activités économiques à Mouroux, les études pour l'aménagement de nouveaux terrains à vocation économique à proximité de l'autoroute A4, la création d'un nouveau télécentre à La Ferté-sous-Jouarre, l'extension de celui de Coulommiers, le concours d'architecte pour la Maison des Fromages de Brie et le déploiement de la fibre optique à l'habitant sont ainsi lancés en 2018. Ces investissements sont

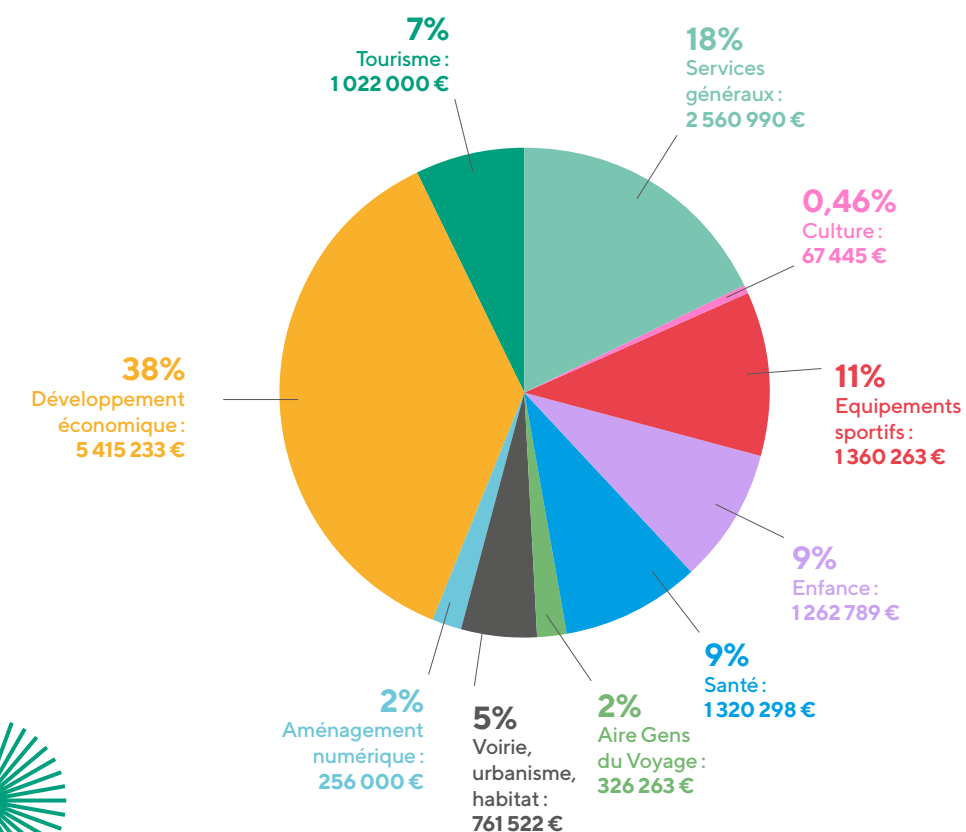
indispensables pour la vitalité du territoire, pour favoriser l'implantation d'activités et pour créer des emplois.

Des budgets ont également été alloués pour la création d'une maison de santé à la Ferté-sous-Jouarre, l'aménagement d'accueils de loisirs à Coulommiers et Pommeuse, les études pour la construction d'une Halle des Sports à Coulommiers et pour la mise en œuvre d'un transport la demande. D'importants investissements sont également prévus pour réaliser des stations d'épuration à Sept-Sorts, Guérard et Dammartin-sur-Tigeaux.

La nouvelle communauté d'agglomération continue par ailleurs de proposer la même offre de services que les deux précédentes intercommunalités, en veillant à maintenir leur proximité avec les habitants. Petite enfance, accueils de loisirs, école de musique, insertion et emploi constituent ainsi les principaux domaines d'actions de l'intercommunalité.

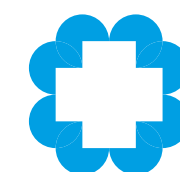
Dans un contexte budgétaire toujours plus contraint pour les collectivités territoriales, la création de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a permis de dégager de nouvelles marges financières pour améliorer la qualité de vie sur notre territoire et renforcer son attractivité, sans avoir augmenté la part intercommunale des impôts.

BUDGET 2018 (BUDGETS ANNEXES COMPRIS)



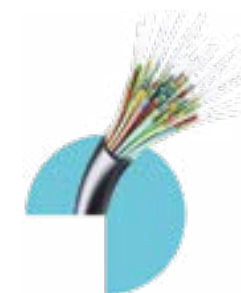
ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE +1 MILLION €

En 2018, la communauté d'agglomération sélectionnera l'architecte de la Maison des Fromages de Brie et lancera une étude pour la réalisation d'un schéma de liaisons douces à l'échelle de l'agglomération. 340 000 € seront versés à l'office de tourisme intercommunal pour la mise en œuvre d'une stratégie valorisant le tourisme fluvial et le patrimoine naturel, historique et gastronomique de notre territoire rural aux portes du Grand Paris.



MAISON DE SANTÉ À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE 1,3 MILLION €

Parallèlement à ce projet, une réflexion est menée pour coordonner les maisons de santé existantes, afin de renforcer leur attractivité et favoriser l'arrivée de nouveaux médecins.



DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À L'HABITANT 256 000 €

Au total, la communauté d'agglomération investit près de 3 millions € sur plusieurs années pour le déploiement de la fibre.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE +5,4 MILLIONS €

Près de 4 millions € sont budgétés en 2018 pour l'aménagement du parc d'activités du plateau de Voisins à Mouroux. 325 000 € sont prévus pour l'acquisition d'un terrain en vue d'agrandir le télécentre à Coulommiers et une réflexion est en cours pour l'ouverture d'un second télécentre à la Ferté-sous-Jouarre.



CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ACCUEILS DE LOISIRS (ALSH) +1 MILLION €

Les travaux de construction d'un ALSH débuteront en centre ville de Coulommiers et des études seront lancées pour la construction d'une nouvelle structure à Pommeuse.

FISCALITE

PAS DE HAUSSE DE LA FISCALITE INTERCOMMUNALE LORS DU VOTE DU BUDGET 2018, LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION A VOTE A L'UNANIMITE UN TAUX DE TAXE D'HABITATION PERMETTANT DE NE PAS AUGMENTER LA PRESSION FISCALE SUR LES FOYERS, CONFORMEMENT AUX ENGAGEMENTS PRIS PAR LES ELUS PENDANT L'ETUDE DE FUSION.

- Pour rappel les taux 2017 du Pays de Coulommiers :**
- Taxe d'habitation : 11.24% (part départementale comprise)
 - Taxe foncière bâti : 2,4 %
 - Taxe foncière non bâti : 4,42 %
 - Cotisation Foncière Entreprises (CFE) : 22.28 %
- Pour rappel les taux 2017 du Pays Fertois:**
- Taxe d'habitation (*) : 4.32 % sans la part départementale (équivalent à 11.02% avec la part départementale)
 - Taxe foncière (bâti) : 5.26 %
 - Taxe foncière (non bâti) : 10.18 %
 - Cotisation Foncière Entreprises (CFE) : 21.58 %

- A produits fiscaux identiques, les taux 2018 de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie s'établissent de la manière suivante :**
- Taxe d'habitation : 11.16 %
 - Taxe foncière bâti : 3.43 %
 - Taxe foncière non bâti : 6.70 %
 - Cotisation Foncière des Entreprises : 22.02 %
- Viennent s'ajouter à ces contributions directes :**
- la taxe sur les ordures ménagères pour 9 800 000€.
 - Le Fond de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour 681 000€

ZOOM SUR L'EX PAYS FERTOIS

L'évolution du cadre légal a modifié la répartition de la taxe d'habitation entre la commune, l'intercommunalité et le département. La part départementale de la taxe d'habitation n'est plus intégrée au taux communal mais à celui de l'intercommunalité. Logiquement, pour les communes du Pays Fertois uniquement, le taux de l'intercommunalité augmente tandis que celui de la commune baisse. La communauté d'agglomération

a communiqué aux communes les taux de la taxe d'habitation à voter pour ne pas augmenter les impôts. Cette modification n'a donc eu aucune conséquence sur le montant des impôts pour les habitants.

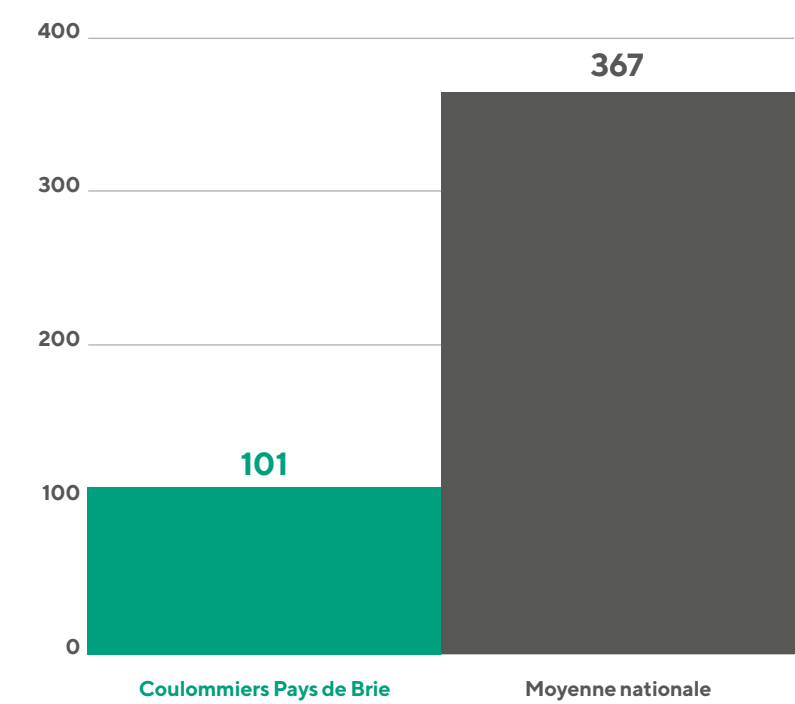
DETTES

AU 1^{ER} JANVER 2018 L'ENCOURS DE LA DETTE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EST DE 7.9 MILLIONS € SOIT UNE DETTE PAR HABITANT DE 101€ (CONTRE 367€ PAR HABITANT MOYEN NATIONAL EN 2016)

Le capital restant dû du Pays de Coulommiers au 31 décembre 2017 était de **2 808 813€**.

Le capital restant dû du Pays Fertois au 31 décembre 2017 était de **5 144 014€**.

DETTE EN EUROS PAR HABITANT





4

**LE
FONCTIONNE-
MENT**

GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE SE COMPOSE DE 74 ÉLUS



LES ÉLUS

LE 11 JANVIER 2018, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE A RÉUNI SES ÉLUS COMMUNAUTAIRES POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA FUSION DU PAYS DE COULOMMIERS ET DU PAYS FERTOIS.

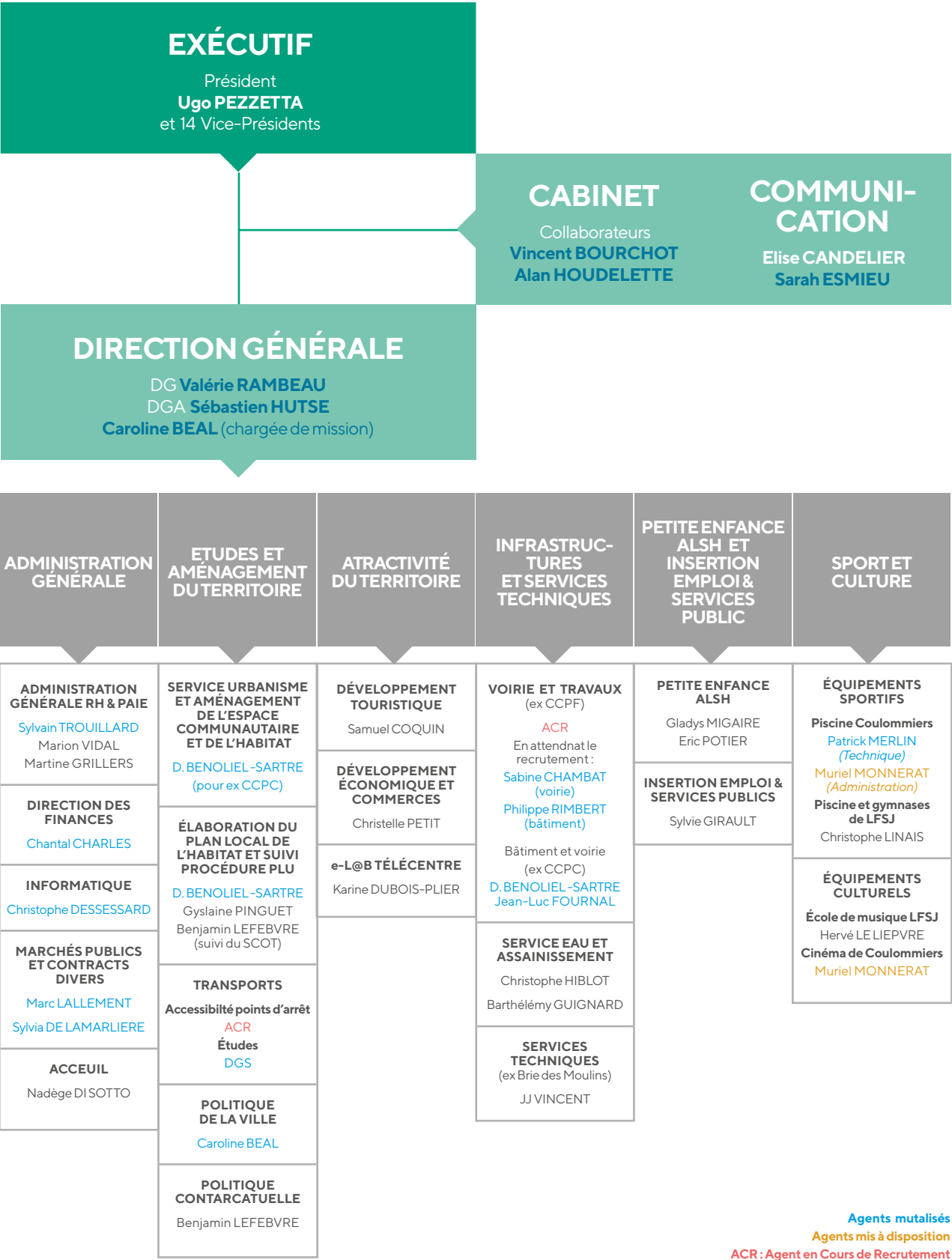
Ugo PEZZETTA, Maire de la Ferté-sous-Jouarre a été élu Président. 14 vice-présidents ont également été élus pour exercer des délégations correspondantes aux compétences de l'agglomération :

- 1 Bernard JACOTIN Développement économique, administration générale et marchés publics
- 2 Laurence PICARD Politiques contractuelles, aménagement du territoire et politique de l'habitat
- 3 Guy DHORBAIT Finances & services techniques
- 4 Philippe FOURMY Assainissement et eau potable
- 5 Sophie CHEVRINAIS Petite enfance, enfance, jeunesse
- 6 Pierre-Emmanuel BÉGNY Sécurité et politique de la ville
- 7 Emmanuel VIVET Transports
- 8 Alain BOURCHOT Tourisme et culture
- 9 Daniel NALIS Environnement et Parc Naturel Régional
- 10 Didier VUILLAUME Emploi, insertion et services publics
- 11 Pascal FOURNIER Equipements sportifs, loisirs et numérique
- 12 Patrick ROMANOW Santé
- 13 Nicolas CAUX GEMAPI & Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- 14 Sébastien HOUDAYER Gens du Voyage et accessibilité

LES 74 ÉLUS COMMUNAUTAIRES PAR COMMUNE

Amillis	Mme Muriel DOMARD	La Celle-sur-Morin	Mme Jacqueline SCHAUFLEUR
Aulnoy	M. Eric GOBARD	La Ferté-sous-Jouarre	M. Ugo PEZZETTA
Basseville	M. Bernard RICHARD		M. Daniel DURAND
Beauthiel	M. Jean-François PERRIN		Mme Corinne GUILBAUD
Boissy-le-Châtel	M. Guy DHORBAIT		M. Jean-Luc MUSART
	Mme Céline BERTHELIN		Mme Isabel LOURENCO
Bussièrès	M. Jérôme LEROY		M. Cédric ROUSSEAU
Chailly-en-Brie	M. Jean-François LEGER		Mme Sonia PEZZETTA
Chamigny	M. Fabrice COUASNON	Luzancy	M. Jean-Luc CHARBONNEL
Changis-sur-Marne	M. Jean-Paul SUSINI	Maisoncelles-en-Brie	Mme Martine ANSALONI
Chauffry	M. Stéphane HALLOO	Marolles-en-Brie	M. Patrick FORTIER
Chevru	M. Jean-François MASSON	Mauverthuis	M. Alain BOURCHOT
Citry	M. Thierry FLEISCHMAN	Mery-sur-Marne	Mme Christine GUILLETTE
Coulommiers	M. Franck RIESTER	Mouroux	M. Dominique CARLIER
	Mme Ginette MOTOT		M. Jean-Pierre CLEMENT
	M. Pascal FOURNIER		Mme Carole HEMET
	Mme Laurence PICARD		M. Jérôme DUBOIS
	M. Jean-Pierre AUBRY		Mme Jacqueline LEMEY
	Mme Sophie DELOISY		M. Laurent BARRE
	M. Daniel BOULVRAIS		Mme Cathy VEIL
	Mme Véronique MAASSEN	Nanteuil-sur-Marne	
	M Alexis MONTOISY	Pézarches	M. Emmanuel VIVET
	Mme Marie José THOURET	Pierre-Levée	M. Alexandre DENAMIEL
	M Jean-Vincent DAUNA	Pommeuse	M. Philippe DESWARTE
	Mme Maria LANGLOIS		M. Joël DUCEILLIER
	M Patrick ASHFORD		M. Patrick VILLOINGT
	Mme Sylvianne PERRIN	Reuil-en-Brie	M. Patrick ROMANOW
Dagny	M. Bernard DELAVAL	Sâacy-sur-Marne	M. Pierre-Emmanuel BEGNY
Dammartin-sur-Tigaux	M. Bernard LEMOINE	Saint-Augustin	M. Sébastien HOUDAYER
Faremoutiers	M. Nicolas CAUX	Sainte-Aulde	M. Gérard GEIST
	Mme Marie-Claude POVIE	St-Jean-les-deux-Jumeaux	Mme Laurence MIFFRE-PERRETTI
Giremoutiers	M. Antoine HEUSELE	Saints	M. Bernard JACOTIN
Guérard	M. Daniel NALIS	Sammeron	M. Didier VUILLAUME
	M. Jean-Pierre BEAUDET	Sept-Sorts	M. François ARNOULT
Hautefeuille	M. Joël CHAUVIN	Signy-Signets	M. Philippe FOURMY
Jouarre	M. Fabien VALLEE	Touquin	Mme Sophie CHEVRINAIS
	M. Philippe GAUTHERON	Ussy-sur-Marne	M. Pierre HORDE
	M. Henri DELESTRET		

ORGANIGRAMME DES SERVICES



**REDACTION :**

Service communication
Communauté d'agglomération Coulommiers Pays
de Brie

PHOTOS :

Maurice CHARBONNEAU
Ph. De Murel
Stock Photos

Coulommiers Pays de Brie Agglomération
13 rue du Général de Gaulle 77120 Coulommiers
Tél. : 01 64 75 38 90
www.coulommierspaysdebrie.fr
www.facebook.com/cpb.agglo